

La Maison médicale rouvre le 1^{er} mai

Après plusieurs semaines de négociation, la Maison médicale va reprendre son activité le 1^{er} mai. Son avenir reste néanmoins incertain

LA MAISON médicale de garde voit le bout du tunnel. Fermée depuis le 31 mars suite à des problèmes de financements, la structure regroupant 41 généralistes de la plaine de l'Ain rouvrira ses portes le 1^{er} mai avec des plages horaires inchangées.

Pas de remède miracle, mais des petits pas de chaque partie ont pu dénouer la crise

Cette décision fait suite à la réunion qui s'est tenue hier entre des représentants des médecins et le directeur de l'Urcam (Union régionale des caisses d'assurance maladie), où un accord a été trouvé pour débloquer la situation au moins jusqu'à la fin juin. L'assurance maladie va en fait reverser les financements prévus pour le premier trimestre 2006, qui avaient été gelés après le refus fin 2005 des médecins de signer une nouvelle convention supprimant le poste administratif en semaine. Une solution de transition qui vient s'ajouter aux multiples évolutions du dossier depuis un mois. La

réunion du 7 avril à la préfecture entre différents parties, dont le président du conseil général, n'avaient en effet pas débouché sur une solution miracle mais sur un ensemble de petits pas pour sortir de cet imbroglio, dont celui des communautés de communes du secteur qui devraient financer les loyers. Un autre viendrait du Faqsv (Fonds d'aide à la qualité des soins de ville), le bailleur de la MMG, qui pourrait d'ici juin réintégrer le samedi après-midi, exclu cette année, dans la permanence des soins.

La pérennité pas forcément assurée

Pour rappel, la MMG avait besoin de 60 000 euros pour perdurer. A l'heure actuelle, l'équation d'Olivier Beley, trésorier de la structure, pour boucler le budget, est la suivante : 17 000 euros au titre de la location du bâtiment apportés par les collectivités locales, alors que le propriétaire a fait un geste en diminuant de 35 % ce montant ; 8 000 euros de frais annexes pris en charge par les médecins ; 14 000 euros économisés par la réduction envisagée des heures de garde (ferme-

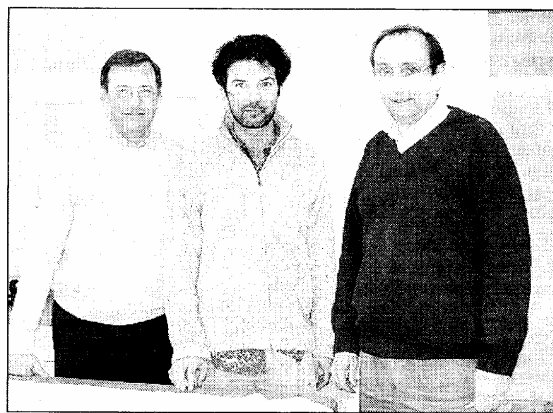


Les communautés de communes du secteur se sont engagées à financer les loyers de la MMG

ture passant de minuit à 22 heures) ; 6 ou 7 000 euros correspondant à la prise en compte du samedi après-midi.

Quelques bouts de chandelle et le compte devrait être bon pour l'exercice. «On peut fonctionner comme cela cette année mais on attend certaines décisions, explique Olivier Beley. Et si le Faqsv rétorque notre dossier, on abandonnera définitivement.» Le médecin d'Ambérieu espère surtout que des solutions à long terme seront trouvées.

«On a bon espoir que ça évolue car un rapport de l'Inspection générale des services sociaux, qui est sorti cette semaine, insiste sur l'intérêt des maisons médicales de garde. D'ici à la fin de l'an-



Les médecins espèrent que des solutions à long terme seront trouvées

née, j'aimerais qu'il y ait des décisions gouvernementales pour pérenniser nos structures, ce qui passerait par

un financement direct de l'Assurance maladie.»

Damien Bouchard

MAISON MEDICALE DE GARDE

Permanence médicale

du LUNDI au VENDREDI: de 18h00 à minuit

SAMEDI: de 12h00 à minuit

DIMANCHE et jours fériés: de 08h00 à minuit

Un accord a été trouvé pour débloquer la situation au moins jusqu'à la fin juin